

France – Services de nettoyage – Prestations de nettoyage des terminaux, des parcs de stationnement, des aires aéronautiques des aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et des tris-bagages de l'aéroport Paris-Orly

OJ S 51/2024 12/03/2024

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: AEROPORTS DE PARIS

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités aéroportuaires

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Prestations de nettoyage des terminaux, des parcs de stationnement, des aires aéronautiques des aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et des tris-bagages de l'aéroport Paris-Orly

Description: La présente consultation a pour objet la réalisation des prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des terminaux 1, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E (halls KLM), 2F, 2G, 3, de nettoyage des parcs de stationnement, routes de service et aires aéronautiques de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle ainsi que des prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des terminaux 1, 2, 3, 4, de nettoyage des parcs de stationnement, des tris bagages, des aires aéronautiques, de la base arrière taxis et la CTFE de l'aéroport Paris-Orly.

Identifiant de la procédure: 71769f43-8da0-4d81-ad28-b7875f1ddc2f

Identifiant interne: SPA020802

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

Principales caractéristiques de la procédure: Attention à ce stade, seul un dossier de candidature est attendu. La consultation s'exerce en deux phases : - Une première phase dite "d'appel à candidature" qui vise à la sélection des candidats. A ce stade les candidats ne doivent pas remettre d'offre mais doivent fournir les documents précisés dans le présent avis JOUE. Les documents adjoints à ce stade de publication de l'avis d'appel à concurrence ne constituent pas le DCE final et sont susceptibles d'évoluer ou d'être précisés au DCE final qui sera remis aux candidats autorisés à soumissionner lors de la phase d'appel d'offres. Les candidatures devront être déposées sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> La séance d'ouverture des candidatures n'est pas publique. Sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>, les candidats peuvent également consulter le mode opératoire accessible depuis la page d'accueil. En cas de problème lié à l'utilisation du portail achats vous pouvez contacter le support téléphonique au +33149754321 (0,34 EUR/min). - Une deuxième phase dite "d'appel d'offres" au cours de laquelle les candidats retenus à l'issue de la précédente phase seront invités à soumettre une offre sur la base du dossier de consultation. Ainsi, après la clôture de la phase candidature Aéroports de Paris invitera, par courrier électronique (émis par courriel du nom de domaine : @adp.fr.), les candidats retenus à présenter une offre et à venir télécharger gratuitement, sur leur espace personnel accessible depuis le portail achats

<https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> (page d'accueil > cadre mes consultations), les pièces listées au règlement de la consultation. Les négociations pourront être organisées en phases successives et n'être poursuivies qu'avec le ou les candidats ayant présenté la ou les offres les plus intéressantes.

2.1.1. **Objet**

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène, 90911200 Services de nettoyage de bâtiments, 90911300 Services de nettoyage de vitres, 90914000 Services de nettoyage de parkings

2.1.2. **Lieu d'exécution**

Adresse postale: Aéroport Paris-Charles de Gaulle

Ville: tremblay en france

Code postal: 93290

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

2.1.2. **Lieu d'exécution**

Adresse postale: Aéroport Paris-Orly

Ville: Orly

Code postal: 94396

Subdivision pays (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Pays: France

2.1.3. **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 020 000 000,00 EUR

2.1.4. **Informations générales**

Informations complémentaires: Pour des raisons opérationnelles, notamment compte tenu de la nécessité d'assurer une continuité des prestations sur un même aéroport, Aéroports de Paris n'attribuera pas certains lots cumulativement à un même prestataire. Les conditions d'exclusions sont les suivantes : - Exclusion n°1 entre le Lot 1 (périmètre CDG 2E halls KLM) et Lot 2 (périmètre CDG2F et 2G) - Exclusion n°2 entre le Lot 6 (périmètre Orly 1 & 2) et Lot 7 (périmètre Orly 3 & 4) Dans l'hypothèse où l'offre d'un même candidat serait classée première la mieux-disante au terme de l'analyse multicritère sur les deux ou plusieurs lots faisant l'objet d'une des exclusions ci-dessus, ce candidat se verra attribuer le marché pour lequel sa proposition a obtenu la meilleure de ses notes d'analyse multicritère. Pour les lots restants, l'offre du candidat classé en deuxième position sera retenue.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

5. Lot

5.1. **Lot:** LOT-0001

Titre: Lot 1 : Prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes du terminal 2E (halls K, L et M) de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

Description: La présente consultation a pour objet la réalisation de prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes du terminal 2E (halls K, L et M) de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Le descriptif détaillé des prestations attendues figure dans le DCE.

Identifiant interne: SPA020802L01

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90910000 Services de nettoyage, 90911200 Services de nettoyage de bâtiments, 90911300 Services de nettoyage de vitres, 90914000 Services de nettoyage de parkings

Options:

Description des options: Le marché est conclu pour une durée ferme de 36 mois et 5 tranches optionnelles de 12 mois chacune.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Paris-Charles de Gaulle - terminal 2E (halls K, L et M)

Ville: tremblay en france

Code postal: 93290

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 18/03/2025

Durée: 96 Mois

5.1.4. Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 5

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 175 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires: La quantité estimée de l'accord-cadre figure dans les documents de la consultation accessible aux candidats, en particulier dans le quantitatif estimatif du fichier "Bordereau des prix". Le marché est conclu pour un montant maximal de 175 000 000 € HT. Ce montant ne constitue pas un engagement de commande de la part d'ADP. La valeur maximale de l'accord-cadre tient compte des aléas d'exploitation inhérents à l'activité d'un aéroport pendant la durée du marché (notamment ceux résultant de facteurs externes : politique des transporteurs aériens, décisions des pouvoirs publics, aménagements d'organisation interne ou tous aléas).

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description: Justifier d'une inscription à un registre professionnel ou au registre du commerce :
- la Fiche de Renseignement des Entreprises (FRE) renseignée (à remplir par le candidat via un formulaire de saisie en ligne directement accessible dans son compte) ; - un K-bis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du §26 de ce

règlement ; - le cas échéant, l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 ; - le cas échéant, le candidat fournira son autorisation à exercer son activité et tout autre document nécessaire. Les candidats désirant transférer leur marché à une structure juridique distincte devront l'indiquer lors du dépôt de leur candidature. La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Nom: Capacité économique et financière

Description: Chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine d'activité concerné et tout autre document permettant d'analyser les capacités économiques et financières des candidats.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Nom: Capacité technique et professionnelle

Description: - Description des moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution du marché - Références de même nature que l'objet du marché

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Les critères de jugement des offres sont annoncés dans le Règlement de la Consultation.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 28/03/2024 12:00:00 (UTC+1)

Date limite de validité de l'offre: 4 Mois

Conditions du marché:

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Se référer au DCE

Un accord de confidentialité est requis: non

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Les candidats sont informés que certains documents (listés dans le règlement de la consultation) ne seront envoyés qu'aux candidats dont la candidature aura été retenue.

Facturation en ligne: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cadre d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement solidaire.

Montage financier: Les sommes dues en exécution du marché seront payées par virement bancaire dans un délai global de 60 jours. Le financement des prestations est assuré par des fonds propres et des emprunts bancaires.

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui traite les offres: AEROPORTS DE PARIS

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Lot 2 : Prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des terminaux 2F et 2G, du module P et du module MN de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

Description: La présente consultation a pour objet la réalisation de prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des terminaux 2F et 2G, du module P et du module MN de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Le descriptif détaillé des prestations attendues figure dans le DCE.

Identifiant interne: SPA020802L02

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène
Nomenclature supplémentaire (cpv): 90910000 Services de nettoyage, 90911200 Services de nettoyage de bâtiments, 90911300 Services de nettoyage de vitres, 90914000 Services de nettoyage de parkings

Options:

Description des options: Le marché est conclu pour une durée ferme de 36 mois et 5 tranches optionnelles de 12 mois chacune.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Paris-Charles de Gaulle - terminaux 2F, 2G, module P et module MN

Ville: tremblay en france

Code postal: 93290

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 18/03/2025

Durée: 96 Mois

5.1.4. Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 5

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 125 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires: La quantité estimée de l'accord-cadre figure dans les documents de la consultation accessible aux candidats, en particulier dans le quantitatif estimatif du fichier "Bordereau des prix". Le marché est conclu pour un montant maximal de 125 000 000 € HT. Ce montant ne constitue pas un engagement de commande de la part d'ADP. La valeur maximale de l'accord-cadre tient compte des aléas d'exploitation inhérents à l'activité d'un aéroport pendant la durée du marché (notamment ceux résultant de facteurs externes : politique des transporteurs aériens, décisions des pouvoirs publics, aménagements d'organisation interne ou tous aléas).

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description: Justifier d'une inscription à un registre professionnel ou au registre du commerce :
- la Fiche de Renseignement des Entreprises (FRE) renseignée (à remplir par le candidat via un formulaire de saisie en ligne directement accessible dans son compte) ; - un K-bis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du §26 de ce règlement ; - le cas échéant, l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en

vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 ; - le cas échéant, le candidat fournira son autorisation à exercer son activité et tout autre document nécessaire. Les candidats désirant transférer leur marché à une structure juridique distincte devront l'indiquer lors du dépôt de leur candidature. La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Nom: Capacité économique et financière

Description: Chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine d'activité concerné et tout autre document permettant d'analyser les capacités économiques et financières des candidats.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Nom: Capacité technique et professionnelle

Description: - Description des moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution du marché - Références de même nature que l'objet du marché

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Les critères de jugement des offres sont annoncés dans le Règlement de la Consultation.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 28/03/2024 12:00:00 (UTC+1)

Date limite de validité de l'offre: 4 Mois

Conditions du marché:

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Se référer au DCE

Un accord de confidentialité est requis: non

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Les candidats sont informés que certains documents (listés dans le règlement de la consultation) ne seront envoyés qu'aux candidats dont la candidature aura été retenue.

Facturation en ligne: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cadre d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement solidaire.

Montage financier: Les sommes dues en exécution du marché seront payées par virement bancaire dans un délai global de 60 jours. Le financement des prestations est assuré par des fonds propres et des emprunts bancaires.

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui traite les offres: AEROPORTS DE PARIS

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Lot 3 : Prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des terminaux ABCD et du salon 200 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

Description: La présente consultation a pour objet la réalisation de prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des terminaux ABCD et du salon 200 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Le descriptif détaillé des prestations attendues figure dans le DCE.

Identifiant interne: SPA020802L03

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90910000 Services de nettoyage, 90911200 Services de nettoyage de bâtiments, 90911300 Services de nettoyage de vitres, 90914000 Services de nettoyage de parkings

Options:

Description des options: Le marché est conclu pour une durée ferme de 36 mois et 5 tranches optionnelles de 12 mois chacune.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Paris-Charles de Gaulle - terminaux 2A, 2B, 2C, 2D et salon 200

Ville: tremblay en france

Code postal: 93290

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 18/03/2025

Durée: 96 Mois

5.1.4. Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 5

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 175 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires: La quantité estimée de l'accord-cadre figure dans les documents de la consultation accessible aux candidats, en particulier dans le quantitatif estimatif du fichier "Bordereau des prix". Le marché est conclu pour un montant maximal de 175 000 000 € HT. Ce montant ne constitue pas un engagement de commande de la part d'ADP. La valeur maximale de l'accord-cadre tient compte des aléas d'exploitation inhérents à l'activité d'un aéroport pendant la durée du marché (notamment ceux résultant de facteurs externes : politique des transporteurs aériens, décisions des pouvoirs publics, aménagements d'organisation interne ou tous aléas).

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description: Justifier d'une inscription à un registre professionnel ou au registre du commerce :
- la Fiche de Renseignement des Entreprises (FRE) renseignée (à remplir par le candidat via un formulaire de saisie en ligne directement accessible dans son compte) ; - un K-bis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du §26 de ce règlement ; - le cas échéant, l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 ; - le cas échéant, le candidat fournira son autorisation à exercer son activité et tout autre document nécessaire. Les candidats désirant transférer leur marché à une structure juridique distincte devront l'indiquer lors du dépôt de leur candidature. La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors

qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Nom: Capacité économique et financière

Description: Chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine d'activité concerné et tout autre document permettant d'analyser les capacités économiques et financières des candidats.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Nom: Capacité technique et professionnelle

Description: - Description des moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution du marché - Références de même nature que l'objet du marché

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Les critères de jugement des offres sont annoncés dans le Règlement de la Consultation.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 28/03/2024 12:00:00 (UTC+1)

Date limite de validité de l'offre: 4 Mois

Conditions du marché:

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Se référer au DCE

Un accord de confidentialité est requis: non

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Les candidats sont informés que certains documents (listés dans le règlement de la consultation) ne seront envoyés qu'aux candidats dont la candidature aura été retenue.

Facturation en ligne: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cadre d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement solidaire.

Montage financier: Les sommes dues en exécution du marché seront payées par virement bancaire dans un délai global de 60 jours. Le financement des prestations est assuré par des fonds propres et des emprunts bancaires.

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui traite les offres: AEROPORTS DE PARIS

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: Lot 4 : Prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des terminaux 1 et 3 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

Description: La présente consultation a pour objet la réalisation de prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des terminaux 1 et 3 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Le descriptif détaillé des prestations attendues figure dans le DCE.

Identifiant interne: SPA020802L04

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90910000 Services de nettoyage, 90911200 Services de nettoyage de bâtiments, 90911300 Services de nettoyage de vitres, 90914000 Services de nettoyage de parkings

Options:

Description des options: Le marché est conclu pour une durée ferme de 36 mois et 5 tranches optionnelles de 12 mois chacune.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Paris-Charles de Gaulle - terminaux 1 et 3

Ville: tremblay en france
Code postal: 93290
Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 18/03/2025
Durée: 96 Mois

5.1.4. Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 5

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 130 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires: La quantité estimée de l'accord-cadre figure dans les documents de la consultation accessible aux candidats, en particulier dans le quantitatif estimatif du fichier "Bordereau des prix". Le marché est conclu pour un montant maximal de 130 000 000 € HT. Ce montant ne constitue pas un engagement de commande de la part d'ADP. La valeur maximale de l'accord-cadre tient compte des aléas d'exploitation inhérents à l'activité d'un aéroport pendant la durée du marché (notamment ceux résultant de facteurs externes : politique des transporteurs aériens, décisions des pouvoirs publics, aménagements d'organisation interne ou tous aléas).

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description: Justifier d'une inscription à un registre professionnel ou au registre du commerce :
- la Fiche de Renseignement des Entreprises (FRE) renseignée (à remplir par le candidat via un formulaire de saisie en ligne directement accessible dans son compte) ; - un K-bis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du §26 de ce règlement ; - le cas échéant, l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 ; - le cas échéant, le candidat fournira son autorisation à exercer son activité et tout autre document nécessaire. Les candidats désirant transférer leur marché à une structure juridique distincte devront l'indiquer lors du dépôt de leur candidature. La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Nom: Capacité économique et financière

Description: Chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine d'activité concerné et tout autre document permettant d'analyser les capacités économiques et financières des candidats.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Nom: Capacité technique et professionnelle

Description: - Description des moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution du marché - Références de même nature que l'objet du marché

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Les critères de jugement des offres sont annoncés dans le Règlement de la Consultation.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 28/03/2024 12:00:00 (UTC+1)

Date limite de validité de l'offre: 4 Mois

Conditions du marché:

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Se référer au DCE

Un accord de confidentialité est requis: non

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Les candidats sont informés que certains documents (listés dans le règlement de la consultation) ne seront envoyés qu'aux candidats dont la candidature aura été retenue.

Facturation en ligne: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Dans le cadre d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement solidaire.

Montage financier: Les sommes dues en exécution du marché seront payées par virement bancaire dans un délai global de 60 jours. Le financement des prestations est assuré par des fonds propres et des emprunts bancaires.

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui traite les offres: AEROPORTS DE PARIS

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: Lot 5 : Prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des parcs de stationnement, des routes de service, des stations du VAL et piquetage des déchets légers en zone publique de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

Description: La présente consultation a pour objet la réalisation de prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des parcs de stationnement, des routes de service, des stations du VAL et piquetage des déchets légers en zone publique de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Le descriptif détaillé des prestations attendues figure dans le DCE. Identifiant interne: SPA020802L05

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90910000 Services de nettoyage, 90911200 Services de nettoyage de bâtiments, 90911300 Services de nettoyage de vitres, 90914000 Services de nettoyage de parkings

Options:

Description des options: Le marché est conclu pour une durée ferme de 36 mois et 5 tranches optionnelles de 12 mois chacune.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Paris-Charles de Gaulle - parcs de stationnement, routes de service et stations VAL

Ville: tremblay en france

Code postal: 93290

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 18/03/2025

Durée: 96 Mois

5.1.4. Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 5

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 60 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires: La quantité estimée de l'accord-cadre figure dans les documents de la consultation accessible aux candidats, en particulier dans le quantitatif estimatif du fichier "Bordereau des prix". Le marché est conclu pour un montant maximal de 60 000 000 € HT. Ce montant ne constitue pas un engagement de commande de la part d'ADP. La valeur maximale de l'accord-cadre tient compte des aléas d'exploitation inhérents à l'activité d'un aéroport pendant la durée du marché (notamment ceux résultant de facteurs externes : politique des transporteurs aériens, décisions des pouvoirs publics, aménagements d'organisation interne ou tous aléas).

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description: Justifier d'une inscription à un registre professionnel ou au registre du commerce :
- la Fiche de Renseignement des Entreprises (FRE) renseignée (à remplir par le candidat via un formulaire de saisie en ligne directement accessible dans son compte) ; - un K-bis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du §26 de ce règlement ; - le cas échéant, l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 ; - le cas échéant, le candidat fournira son autorisation à exercer son activité et tout autre document nécessaire. Les candidats désirant transférer leur marché à une structure juridique distincte devront l'indiquer lors du dépôt de leur candidature. La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Nom: Capacité économique et financière

Description: Chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine d'activité concerné et tout autre document permettant d'analyser les capacités économiques et financières des candidats.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Nom: Capacité technique et professionnelle

Description: - Description des moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution du marché - Références de même nature que l'objet du marché

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Les critères de jugement des offres sont annoncés dans le Règlement de la Consultation.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 28/03/2024 12:00:00 (UTC+1)

Date limite de validité de l'offre: 4 Mois

Conditions du marché:

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Se référer au DCE

Un accord de confidentialité est requis: non

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Les candidats sont informés que certains documents (listés dans le règlement de la consultation) ne seront envoyés qu'aux candidats dont la candidature aura été retenue.

Facturation en ligne: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Dans le cadre d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement solidaire.

Montage financier: Les sommes dues en exécution du marché seront payées par virement bancaire dans un délai global de 60 jours. Le financement des prestations est assuré par des fonds propres et des emprunts bancaires.

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui traite les offres: AEROPORTS DE PARIS

5.1. Lot: LOT-0006

Titre: Lot 6 : Prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des aérogares 1 et 2 de l'aéroport Paris-Orly

Description: La présente consultation a pour objet la réalisation de prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des aérogares 1 et 2 de l'aéroport Paris-Orly. Le descriptif détaillé des prestations attendues figure dans le DCE.

Identifiant interne: SPA020802L06

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90910000 Services de nettoyage, 90911200 Services de nettoyage de bâtiments, 90911300 Services de nettoyage de vitres, 90914000 Services de nettoyage de parkings

Options:

Description des options: Le marché est conclu pour une durée ferme de 36 mois et 5 tranches optionnelles de 12 mois chacune.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Paris-Orly - terminaux 1 et 2

Ville: Orly

Code postal: 94396

Subdivision pays (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 18/03/2025

Durée: 96 Mois

5.1.4. Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 5

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 110 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires: La quantité estimée de l'accord-cadre figure dans les documents de la consultation accessible aux candidats, en particulier dans le quantitatif estimatif du fichier "Bordereau des prix". Le marché est conclu pour un montant maximal de 110 000 000 € HT. Ce montant ne constitue pas un engagement de commande de la part d'ADP. La valeur maximale de l'accord-cadre tient compte des aléas d'exploitation inhérents à l'activité d'un aéroport pendant la durée du marché (notamment ceux résultant de facteurs externes : politique des transporteurs aériens, décisions des pouvoirs publics, aménagements d'organisation interne ou tous aléas).

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description: Justifier d'une inscription à un registre professionnel ou au registre du commerce :
- la Fiche de Renseignement des Entreprises (FRE) renseignée (à remplir par le candidat via un formulaire de saisie en ligne directement accessible dans son compte) ; - un K-bis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du §26 de ce règlement ; - le cas échéant, l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 ; - le cas échéant, le candidat fournira son autorisation à exercer son activité et tout autre document nécessaire. Les candidats désirant transférer leur marché à une structure juridique distincte devront l'indiquer lors du dépôt de leur candidature. La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Nom: Capacité économique et financière

Description: Chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine d'activité concerné et tout autre document permettant d'analyser les capacités économiques et financières des candidats.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Nom: Capacité technique et professionnelle

Description: - Description des moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution du marché - Références de même nature que l'objet du marché

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Les critères de jugement des offres sont annoncés dans le Règlement de la Consultation.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 28/03/2024 12:00:00 (UTC+1)

Date limite de validité de l'offre: 4 Mois

Conditions du marché:

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Se référer au DCE

Un accord de confidentialité est requis: non

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Les candidats sont informés que certains documents (listés dans le règlement de la consultation) ne seront envoyés qu'aux candidats dont la candidature aura été retenue.

Facturation en ligne: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cadre d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement solidaire.

Montage financier: Les sommes dues en exécution du marché seront payées par virement bancaire dans un délai global de 60 jours. Le financement des prestations est assuré par des fonds propres et des emprunts bancaires.

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui traite les offres: AEROPORTS DE PARIS

5.1. Lot: LOT-0007

Titre: Lot 7 : Prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des aérogares 3 et 4, du pavillon d'honneur (PVH) et du salon 500 de l'aéroport Paris-Orly

Description: La présente consultation a pour objet la réalisation de prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des aérogares 3 et 4, du PVH et du salon 500 de l'aéroport Paris-Orly. Le descriptif détaillé des prestations attendues figure dans le DCE.

Identifiant interne: SPA020802L07

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90910000 Services de nettoyage, 90911200 Services de nettoyage de bâtiments, 90911300 Services de nettoyage de vitres, 90914000 Services de nettoyage de parkings

Options:

Description des options: Le marché est conclu pour une durée ferme de 36 mois et 5 tranches optionnelles de 12 mois chacune.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Paris-Orly - terminaux 3 et 4, pavillon d'honneur (PVH) et salon 500

Ville: Orly

Code postal: 94396

Subdivision pays (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 18/03/2025

Durée: 96 Mois

5.1.4. Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 5

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 165 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires: La quantité estimée de l'accord-cadre figure dans les documents de la consultation accessible aux candidats, en particulier dans le quantitatif estimatif du fichier "Bordereau des prix". Le marché est conclu pour un montant maximal de 165 000 000 € HT. Ce montant ne constitue pas un engagement de commande de la part d'ADP. La valeur maximale de l'accord-cadre tient compte des aléas d'exploitation inhérents à l'activité d'un aéroport pendant la durée du marché (notamment ceux résultant de facteurs externes : politique des transporteurs aériens, décisions des pouvoirs publics, aménagements d'organisation interne ou tous aléas).

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description: Justifier d'une inscription à un registre professionnel ou au registre du commerce :

- la Fiche de Renseignement des Entreprises (FRE) renseignée (à remplir par le candidat via un formulaire de saisie en ligne directement accessible dans son compte) ; - un K-bis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du §26 de ce règlement ; - le cas échéant, l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 ; - le cas échéant, le candidat fournira son autorisation à exercer son activité et tout autre document nécessaire. Les candidats désirant transférer leur marché à une structure juridique distincte devront l'indiquer lors du dépôt de leur candidature. La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Nom: Capacité économique et financière

Description: Chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine d'activité concerné et tout autre document permettant d'analyser les capacités économiques et financières des candidats.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Nom: Capacité technique et professionnelle

Description: - Description des moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution du marché - Références de même nature que l'objet du marché
Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:
La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Les critères de jugement des offres sont annoncés dans le Règlement de la Consultation.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint
Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:
<https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:
Présentation par voie électronique: Requise
Adresse de présentation: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>
Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français
Catalogue électronique: Non autorisée
La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)
Variantes: Autorisée
Date limite de réception des demandes de participation: 28/03/2024 12:00:00 (UTC+1)
Date limite de validité de l'offre: 4 Mois
Conditions du marché:
Conditions relatives à l'exécution du contrat: Se référer au DCE
Un accord de confidentialité est requis: non
Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Les candidats sont informés que certains documents (listés dans le règlement de la consultation) ne seront envoyés qu'aux candidats dont la candidature aura été retenue.
Facturation en ligne: Requise
Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cadre d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement solidaire.
Montage financier: Les sommes dues en exécution du marché seront payées par virement bancaire dans un délai global de 60 jours. Le financement des prestations est assuré par des fonds propres et des emprunts bancaires.
Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, sans remise en concurrence
Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui traite les offres: AEROPORTS DE PARIS

5.1. Lot: LOT-0008

Titre: Lot 8 : Prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des parcs de stationnement, de la base arrière-taxis et de la CTFE de l'aéroport Paris-Orly

Description: La présente consultation a pour objet la réalisation de prestations de prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des parcs de stationnement, de la base arrière-taxis, et de la CTFE de l'aéroport Paris-Orly. Le descriptif détaillé des prestations attendues figure dans le DCE.

Identifiant interne: SPA020802L08

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90910000 Services de nettoyage, 90911200 Services de nettoyage de bâtiments, 90911300 Services de nettoyage de vitres, 90914000 Services de nettoyage de parkings

Options:

Description des options: Le marché est conclu pour une durée ferme de 36 mois et 5 tranches optionnelles de 12 mois chacune.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Paris-Orly - parcs de stationnement, de la base arrière-taxis, et de la CTFE

Ville: Orly

Code postal: 94396

Subdivision pays (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 18/03/2025

Durée: 96 Mois

5.1.4. Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 5

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 35 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires: La quantité estimée de l'accord-cadre figure dans les documents de la consultation accessible aux candidats, en particulier dans le quantitatif estimatif du fichier "Bordereau des prix". Le marché est conclu pour un montant maximal de 35 000 000 € HT. Ce montant ne constitue pas un engagement de commande de la part d'ADP. La valeur maximale de l'accord-cadre tient compte des aléas d'exploitation inhérents à l'activité d'un aéroport pendant la durée du marché (notamment ceux résultant de facteurs externes : politique des transporteurs aériens, décisions des pouvoirs publics, aménagements d'organisation interne ou tous aléas).

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description: Justifier d'une inscription à un registre professionnel ou au registre du commerce :
- la Fiche de Renseignement des Entreprises (FRE) renseignée (à remplir par le candidat via un formulaire de saisie en ligne directement accessible dans son compte) ; - un K-bis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du §26 de ce règlement ; - le cas échéant, l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 ; - le cas échéant, le candidat fournira son autorisation à exercer son activité et tout autre document nécessaire. Les candidats désirant transférer leur marché à une structure juridique distincte devront l'indiquer lors du dépôt de leur candidature. La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Nom: Capacité économique et financière

Description: Chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine d'activité concerné et tout autre document permettant d'analyser les capacités économiques et financières des candidats.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Nom: Capacité technique et professionnelle

Description: - Description des moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution du marché - Références de même nature que l'objet du marché

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Les critères de jugement des offres sont annoncés dans le Règlement de la Consultation.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 28/03/2024 12:00:00 (UTC+1)

Date limite de validité de l'offre: 4 Mois

Conditions du marché:

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Se référer au DCE

Un accord de confidentialité est requis: non

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Les candidats sont informés que certains documents (listés dans le règlement de la consultation) ne seront envoyés qu'aux candidats dont la candidature aura été retenue.

Facturation en ligne: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cadre d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement solidaire.

Montage financier: Les sommes dues en exécution du marché seront payées par virement bancaire dans un délai global de 60 jours. Le financement des prestations est assuré par des fonds propres et des emprunts bancaires.

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui traite les offres: AEROPORTS DE PARIS

5.1. Lot: LOT-0009

Titre: Lot 9 : Prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des tris-bagages, des bâtiments de pistes situés en zones réservée et le piquetage des déchets sur les aires aéronautiques de l'aéroport Paris-Orly

Description: La présente consultation a pour objet la réalisation de prestations de prestations de propreté, d'actions sanitaires et autres services annexes des tris-bagages, des bâtiments de pistes situés en zones réservée et le piquetage des déchets sur les aires aéronautiques de l'aéroport Paris-Orly. Le descriptif détaillé des prestations attendues figure dans le DCE.

Identifiant interne: SPA020802L09

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90910000 Services de nettoyage, 90911200 Services de nettoyage de bâtiments, 90911300 Services de nettoyage de vitres, 90914000 Services de nettoyage de parkings

Options:

Description des options: Le marché est conclu pour une durée ferme de 36 mois et 5 tranches optionnelles de 12 mois chacune.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Paris-Orly - tri-bagages, bâtiments de pistes situés en zones réservée et aires aéronautiques

Ville: Orly

Code postal: 94396

Subdivision pays (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 18/03/2025

Durée: 96 Mois

5.1.4. Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 5

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 25 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires: La quantité estimée de l'accord-cadre figure dans les documents de la consultation accessible aux candidats, en particulier dans le quantitatif estimatif du fichier "Bordereau des prix". Le marché est conclu pour un montant maximal de 25 000 000 € HT. Ce montant ne constitue pas un engagement de commande de la part d'ADP. La valeur maximale de l'accord-cadre tient compte des aléas d'exploitation inhérents à l'activité d'un aéroport pendant la durée du marché (notamment ceux résultant de facteurs externes : politique des transporteurs aériens, décisions des pouvoirs publics, aménagements d'organisation interne ou tous aléas).

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description: Justifier d'une inscription à un registre professionnel ou au registre du commerce :

- la Fiche de Renseignement des Entreprises (FRE) renseignée (à remplir par le candidat via un formulaire de saisie en ligne directement accessible dans son compte) ; - un K-bis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du §26 de ce règlement ; - le cas échéant, l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 ; - le cas échéant, le candidat fournira son autorisation à exercer son activité et tout autre document nécessaire. Les candidats désirant transférer leur marché à une structure juridique distincte devront l'indiquer lors du dépôt de leur candidature. La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Nom: Capacité économique et financière

Description: Chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine d'activité concerné et tout autre document permettant d'analyser les capacités économiques et financières des candidats.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Nom: Capacité technique et professionnelle

Description: - Description des moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution du marché - Références de même nature que l'objet du marché

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Les critères de jugement des offres sont annoncés dans le Règlement de la Consultation.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 28/03/2024 12:00:00 (UTC+1)

Date limite de validité de l'offre: 4 Mois

Conditions du marché:

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Se référer au DCE

Un accord de confidentialité est requis: non

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Les candidats sont informés que certains documents (listés dans le règlement de la consultation) ne seront envoyés qu'aux candidats dont la candidature aura été retenue.

Facturation en ligne: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Dans le cadre d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement solidaire.

Montage financier: Les sommes dues en exécution du marché seront payées par virement bancaire dans un délai global de 60 jours. Le financement des prestations est assuré par des fonds propres et des emprunts bancaires.

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui traite les offres: AEROPORTS DE PARIS

5.1. Lot: LOT-0010

Titre: Lot 10 - Prestations de nettoyage des locaux hors aérogares situés côté piste et ramassage des déchets légers côté piste de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

Description: La présente consultation a pour objet la réalisation des prestations de nettoyage des locaux hors aérogares situés côté piste et ramassage des déchets légers côté piste de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle Le descriptif détaillé des prestations attendues figure dans le DCE.

Identifiant interne: SPA020802L10

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90910000 Services de nettoyage, 90911200 Services de nettoyage de bâtiments, 90911300 Services de nettoyage de vitres, 90914000 Services de nettoyage de parkings

Options:

Description des options: Le marché est conclu pour une durée ferme de 36 mois et 5 tranches optionnelles de 12 mois chacune.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Aéroport Paris-Charles de Gaulle - aires aéronautiques

Ville: tremblay en france

Code postal: 94396

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 18/03/2025

Durée: 96 Mois

5.1.4. Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 5

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 20 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires: La quantité estimée de l'accord-cadre figure dans les documents de la consultation accessible aux candidats, en particulier dans le quantitatif estimatif du fichier "Bordereau des prix". Le marché est conclu pour un montant maximal de 20 000 000 € HT. Ce montant ne constitue pas un engagement de commande de la part d'ADP. La valeur maximale de l'accord-cadre tient compte des aléas d'exploitation inhérents à

l'activité d'un aéroport pendant la durée du marché (notamment ceux résultant de facteurs externes : politique des transporteurs aériens, décisions des pouvoirs publics, aménagements d'organisation interne ou tous aléas).

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description: Justifier d'une inscription à un registre professionnel ou au registre du commerce :
- la Fiche de Renseignement des Entreprises (FRE) renseignée (à remplir par le candidat via un formulaire de saisie en ligne directement accessible dans son compte) ; - un K-bis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du §26 de ce règlement ; - le cas échéant, l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 ; - le cas échéant, le candidat fournira son autorisation à exercer son activité et tout autre document nécessaire. Les candidats désirant transférer leur marché à une structure juridique distincte devront l'indiquer lors du dépôt de leur candidature. La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Nom: Capacité économique et financière

Description: Chiffre d'affaires des 3 dernières années dans le domaine d'activité concerné et tout autre document permettant d'analyser les capacités économiques et financières des candidats.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Nom: Capacité technique et professionnelle

Description: - Description des moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution du marché - Références de même nature que l'objet du marché

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Les critères de jugement des offres sont annoncés dans le Règlement de la Consultation.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées:
français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 28/03/2024 12:00:00 (UTC+1)

Date limite de validité de l'offre: 4 Mois

Conditions du marché:

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Se référer au DCE

Un accord de confidentialité est requis: non

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Les candidats sont informés que certains documents (listés dans le règlement de la consultation) ne seront envoyés qu'aux candidats dont la candidature aura été retenue.

Facturation en ligne: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:
Dans le cadre d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement solidaire.

Montage financier: Les sommes dues en exécution du marché seront payées par virement bancaire dans un délai global de 60 jours. Le financement des prestations est assuré par des fonds propres et des emprunts bancaires.

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation: AEROPORTS DE PARIS

Organisation qui traite les offres: AEROPORTS DE PARIS

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: AEROPORTS DE PARIS

Numéro d'enregistrement: 552 016 628

Département: DHASE

Adresse postale: 1 RUE DE FRANCE

Ville: TREMBLAY-EN-FRANCE

Code postal: 93290

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

Point de contact: DHASE

Adresse électronique: DHASE@adp.fr

Téléphone: 0033786270070

Adresse internet: <http://www.parisaeroport.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL): <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Profil de l'acheteur: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Numéro d'enregistrement: TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Adresse postale: 29-45 AVENUE DE LA PORTE DE CLICHY

Ville: PARIS

Code postal: 75017

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: tj-paris@justice.fr

Téléphone: 01 44 32 51 51

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Numéro d'enregistrement: GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Adresse postale: 29-45 AVENUE DE LA PORTE DE CLICHY

Ville: PARIS

Code postal: 75017
Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)
Pays: France
Adresse électronique: tj-paris@justice.fr
Téléphone: 01 44 32 51 51
Rôles de cette organisation:
Organisation chargée des procédures de médiation

11. Informations relatives à l'avis

11.1. Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 52c55a69-f864-4129-aa3d-72862a9d64fe - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Date d'envoi de l'avis: 08/03/2024 16:27:53 (UTC)
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

11.2. Informations relatives à la publication

Numéro de publication de l'avis: 150317-2024
Numéro de publication au JO S: 51/2024
Date de publication: 12/03/2024